



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

femmes

Question écrite n° 60242

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur les discriminations existant à l'encontre des femmes dans le milieu professionnel. L'égalité entre les hommes et les femmes est certes acquise en droit, mais elle n'est pas encore totalement inscrite dans les faits. Le rapport de Béatrice Majnoni d'Intignano, pour le conseil d'analyse économique, n'hésite pas à bousculer certains préjugés tenaces. Il révèle, en particulier, que l'emploi féminin ne se substitue pas à l'emploi masculin, et crée au contraire de la richesse. Il montre combien les inégalités, dont sont victimes les femmes dans l'accès à l'emploi et à la promotion professionnelle, restent importantes. Ainsi un certain nombre d'offres d'emploi indique la mention Homme. Aussi, il lui demande ce qu'elle entend faire afin de mettre fin à ce type de pratique.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60242

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2339